

Le guide du

« **petit
MontPELLIÉrain** »

montpellier.fr





Payez en ligne la cantine, la crèche, la garderie



**nouveau
service
mairie**



M

Montpellier *mille et une vies*

Sommaire

- 5 L'accueil du jeune enfant
- 6 Etablissements collectifs municipaux
- 7 Crèches familiales municipales (SARF)
- 8 Jardin d'enfants municipal
- 9 Multi-accueils municipaux
- 10 Assistantes maternelles indépendantes
- 11 Emplois familiaux
- 12 Autres gestionnaires :
crèches parentales et
associatives, crèches privées,
crèches d'entreprise...
- 14 Lieux de rencontres, loisirs
- 15 Espaces jeux
- 16 Démarches à accomplir
- 18 Numéros utiles

L'accueil du jeune enfant à Montpellier

Près de 3 200 enfants peuvent être accueillis chaque jour à Montpellier en accueil municipal ou extra-municipal.

Au total 24,3 M€ par an sont consacrés à l'accueil du jeune enfant par la Ville de Montpellier.

Le service Enfance informe et oriente au quotidien les familles montpelliéraines en recherche d'un accueil régulier ou occasionnel pour leur enfant.

Dans le cadre de sa mission Enfance, la Ville de Montpellier apporte une attention particulière à :

- soutenir les structures à vocation d'accueil d'enfants de la commune, le tissu associatif et les lieux d'accueil parents/enfants
- favoriser l'émergence de nouveaux projets à gestion publique et privée en accord avec ses partenaires : Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général de l'Hérault
- gérer le parc municipal d'accueil d'enfants en établissements, accueil régulier collectif, service d'accueil régulier familial, multi-accueils, jardin d'enfants

- animer un travail de réflexion sur l'Enfance et nouer des partenariats sur divers thèmes liés à l'Enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général de l'Hérault

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans les limites de la politique nationale en faveur de l'enfance et de la famille.



Renseignements Informations

Direction Réussite Educative

Service Enfance

1, place Georges Frêche - 4^{ème} étage

Heures d'ouverture de 8h30 à 17h

Permanence d'accueil sans rendez-vous de 12h30 à 17h

Tél. 04 67 34 70 00 ou 04 67 34 70 61

ou 04 67 34 74 84

Les établissements d'accueil régulier collectif

ancienne appellation "Crèches collectives"

Gérés par la Ville de Montpellier, ce sont des établissements d'accueil régulier : ils accueillent en priorité et à la journée, à temps plein ou à temps partiel, 43 à 66 enfants âgés de moins de 3 ans dont les parents ont une activité professionnelle, sont étudiants ou suivent un stage ou une formation.

L'espace y est aménagé afin de favoriser le bien-être et l'éveil des enfants dans le respect des normes de sécurité. Un projet d'établissement anime l'équipe, des activités jalonnant la journée de l'enfant. L'établissement est dirigé par une puéricultrice diplômée d'Etat secondée par une équipe de professionnels dont le nombre et la qualification sont réglementés : éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, agents techniques (cuisinier, lingère, agents d'entretien). Chaque structure bénéficie également de l'intervention d'un pédiatre chargé de la visite d'admission de l'enfant, d'une psychologue, d'une coordinatrice de crèches et d'assistantes de service social.

L'établissement est ouvert toute la journée de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi (fermeture un mois l'été et une semaine en fin d'année civile). Les repas sont élaborés sur place. Il peut accueillir en accueil temporaire périscolaire ou extra-scolaire des enfants de moins de 6 ans. Le rythme et la durée de fréquentation font l'objet d'une formalisation de la demande d'accueil régulier signée entre la famille et le service Enfance (section sociale) pour un mois minimum.

- Antigone** (Montpellier Centre)
10, rue Jeanne d'Arc
- Agropolis** (Hôpitaux-Facultés)
30, rue J-F Breton
- Blanche Neige** (Croix d'Argent)
14, place Cardinal Verdier
- Cléonice Pouzin** (Montpellier Centre)
64, rue Lunaret
- Edelweiss** (Montpellier Centre)
21, rue Général Riu
- Françoise Dolto** (Croix d'Argent)
5, rue du Père Cyprien Rome
- Galineta** (Cévennes)
31, rue des Avant-Monts
- Louise Guiraud** (Mosson)
35, rue de Tipasa
- Petit Prince de Boutonnet** (Montpellier Centre)
20, rue Emile Littré
- Petite Sirène** (Malbosc)
115, rue de Fès
- Pinocchio** (Montpellier Centre)
16, rue Ferdinand Fabre
- Robin des bois** (Port Marianne)
280, bd Pénélope
- Sophie Lagreze** (Montpellier Centre)
8, rue Jacques Draparnaud
- Sept Nains** (Montpellier Centre)
2, impasse Petite Corratierie
- Thérèse Sentis** (Prés d'Arènes)
655, avenue du Maréchal Leclerc
Nouvelles réalisations :
- Adelaïde Cambon** (Port Marianne)
120, place Georges Frêche
- Joséphine Baker** (Ovalie)
ouverture 2^{ème} trimestre 2012

**Renseignements - Informations
Service Enfance**

Tél. 04 67 34 70 00 ou 04 67 34 70 61
ou 04 67 34 74 84

Service d'accueil régulier familial municipal

ancienne appellation "Crèches familiales"

Gérés par la Ville de Montpellier, les services d'accueil régulier familial sont un regroupement d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Général, employées par la Mairie. Elles assurent dans **le cadre familial, l'accueil de un à trois enfants de moins de 3 ans ou des enfants de moins de 6 ans en accueil temporaire périscolaire ou extra-scolaire**. Comme pour l'accueil collectif une formalisation d'accueil régulier sera signée entre la famille et le service Enfance, section Sociale.

Possibilités d'accueil du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Cet accueil permet de respecter au mieux le rythme de l'enfant tout en aménageant une ouverture sur le monde extérieur : les enfants, accompagnés de leurs assistantes maternelles, se retrouvent périodiquement en structure collective, dans les Maisons pour tous ou dans les locaux du service d'accueil régulier familial pour participer à des jeux éducatifs. Les relations entre parents et professionnels sont fondées

sur une confiance mutuelle. Chaque service d'accueil régulier familial est placé sous la responsabilité d'une puéricultrice aidée par une équipe pluridisciplinaire (éducateurs jeunes enfants, pédiatre, psychologue..) qui assurent le fonctionnement de la structure et des visites régulières au domicile des assistantes maternelles. Une continuité du service public est assurée en l'absence des assistantes maternelles.

Les Elfes (66 enfants)
280, bd Pénélope (Odysseum)

Les Petits loups (66 enfants)
même adresse

La Petite Sirène (9 places)
115, rue de Fès (Malbosq)
sous la responsabilité de la Directrice de l'établissement collectif.



Jardin d'enfants municipal

Les Boutons d'or (Montpellier Centre)

42, avenue Saint Lazare

Géré par la Ville de Montpellier cet établissement accueille des enfants de 2 à 4 ans en accueil régulier (signature d'une formalisation de la demande d'accueil entre la famille et le service Enfance) et en accueil périscolaire ou extra-scolaire le mercredi et les vacances scolaires des enfants âgés de 4 à 6 ans.

C'est un lieu de vie et d'apprentissage pour l'enfant acteur de son développement où le personnel prend soin de respecter son identité et son rythme.

Le jardin d'enfants est dirigé par un éducateur de jeunes enfants secondé par une équipe qualifiée dont le nombre est réglementé : éducateur, auxiliaires de puériculture, personnel de service.

Il accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h45 à 17h45 (fermeture un mois l'été et une semaine en fin d'année civile).

Les repas sont fournis par le service de restauration scolaire.





Multi-accueils municipaux

anciennement nommés "Haltes-Garderies"

Ce sont de petites et moyennes structures qui reçoivent de 20 à 45 enfants. Des enfants âgés de 3 mois à 3 ans fréquentent l'établissement à la journée ou à la demi-journée de façon régulière ou occasionnelle mais aussi des enfants de moins de 6 ans en accueil temporaire périscolaire ou extra-scolaire. Cette formule souple permet de répondre à un besoin de temps libre des parents ou de loisirs et d'un besoin de sociabilité de l'enfant. Le multi-accueil a évolué vers un accueil régulier à temps partiel ou à temps complet pour les enfants dont les parents ont une activité professionnelle mais aussi pour ceux, en parcours d'insertion, voire pour les étudiants ou les stagiaires. L'inscription s'effectue :

- **pour l'accueil régulier**, au service enfance de 12h30 à 17h sans rendez-vous du lundi au vendredi

- **pour l'accueil occasionnel** (réservation possible 2 demi-journées par semaine) auprès du responsable de l'établissement en fonction de votre lieu de résidence.

L'établissement est dirigé par une puéricultrice secondée par une éducatrice de jeunes enfants qui encadrent du personnel qualifié auprès des enfants. Les enfants peuvent y être accueillis du lundi au vendredi (signature d'une formalisation de la demande d'accueil régulier) avec une fermeture annuelle d'un mois l'été et d'une semaine pendant les vacances de Noël.

Le tarif est toujours calculé quel que soit le mode d'accueil, selon les revenus, la situation familiale et le nombre d'enfants à charge. Il est fixé par délibération du Conseil Municipal en fonction d'un taux d'effort horaire ainsi que d'un plafond-plancher de ressources définis par la CNAF.

Accueil à la demi-journée de 8h à 12h et de 14h à 18h

La Coupole

45, place Zeus (Antigone) 04 67 64 06 62

Mary Poppins

82, place Cardinal Verdier (Croix d'Argent/Mas Drevon) 04 67 47 24 45

Accueil à la journée de 8h à 18h et à la demi-journée

André Chamson

105, rue Gustave Eiffel (Les Cévennes/La Martelle) 04 67 45 10 34

Europa Assas

79, rue Eugène Labiche (Centre/Les Arceaux) 04 67 52 00 76

La Maison des enfants

1, rue Embouque d'or (Centre historique) 04 67 60 71 93

Les Chats Bottés

24, rue Jeanne de Charrin (Mosson/Celleneuve) 04 67 75 45 79

Les Copains d'Abord

43, av. Guilhem de Poitiers (Mosson/Hauts de Massane) 04 67 40 06 80

Les Coquelicots

151 bis, Pablo Casals (Centre/Les Aubes) 04 67 72 09 91

L'île au trésor

16, rue Ferdinand Fabre (Centre/Beaux Arts) 04 67 41 48 41

L'Oustal dou Caganis

67, rue des Razeteurs (Prés d'Arènes/Saint Martin) 04 67 65 32 72

Mowgli

280, bd Pénélope (Port Marianne/Odysseum) 04 99 64 22 51

Pitchot Nanet

1, rue des Tourterelles (Hôpitaux-Facultés/Aiguelongue) 04 67 72 41 64

Villeneuve d'Angoulême

328, rue Fernandel (Croix d'Argent/Mas Drevon) 04 67 42 09 36

Les assistantes maternelles indépendantes

Elles sont agréées par le Conseil Général de l'Hérault et accueillent, à leur domicile pendant la journée, un à trois enfants de moins de quatre ans.

Les assistantes maternelles ont un véritable statut professionnel et sont rémunérées par les parents employeurs. Les parents peuvent bénéficier d'une aide financière versée par la CAF.

Les coordonnées des assistantes maternelles sont fournies par les Relais Assistantes Maternelles.

Les Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le contrat Enfance a prévu ce nouveau service qui est financé en partie par la Ville, Le Conseil Général et la Caisse d'Allocations Familiales. Animé par des professionnelles de la petite enfance, celui-ci a pour vocation de mettre en relation les parents et les assistantes maternelles libérales.

Le RAM est un lieu d'information, de rencontre et d'échange.

Il a pour objectif d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants à domicile et de recenser les places vacantes. Il aide les parents dans leur recherche, dans les démarches administratives à faire en qualité de futur employeur.

Le RAM a également une mission auprès des assistantes maternelles. Il les informe sur leur statut (droits et devoirs, salaires, contrats, congés... les formations prodiguées valorisant leur métier en liaison avec la PMI). Le RAM assure enfin une fonction importante d'animation.

Secteur Centre-ville et Sud-est

situé à Antigone - 438, bd d'Antigone
(Gestion des quartiers Cœur de Ville - Cévennes sud - Figuerolles - Arceaux - Gare - Gambetta - Antigone - St Martin - Chamberte - Pas du Loup) Tél. 04 67 15 35 33

Secteur Sud-Ouest - Croix d'Argent

635, rue Jacques Bounin
(Gestion des quartiers Bagatelle - Ovalie - Estanove - Croix d'argent - Mas Drevon)
Tél. 04 67 27 72 19

Secteur Nord-Ouest

situé à la Mosson - centre social CAF
476, av. de Barcelone
(Gestion des quartiers Mosson - Malbosc - Cévennes - Hauts de Massane - Celleneuve la Martelle et Montpellier Village)
Tél. 04 99 77 14 94

Secteur Est-Centre

situé à Odysseum - 280, bd Pénélope
(Gestion des quartiers Pompignane - Millénaire - les Aubes - Aiguerelles Pont Trinquat - Tournezy - Port Marianne - Prés d'Arènes)
Tél. 04 99 64 22 54

Secteur Nord-Est-Centre

situé à l'Aiguelongue - 2, rue des Tourterelles
(Gestion des quartiers Hopitaux-Facultés - Aiguelongue - Boutonnet - Beaux-Arts - Alco Cévennes nord - Plan des 4 seigneurs)
Tél. 04 67 54 45 13



Les emplois familiaux

Il s'agit de personnes qui gardent, au domicile des parents, un ou plusieurs enfants (possibilités de garde partagée entre les familles pour réduire les coûts).

Ce mode de garde permet à l'enfant de rester dans son cadre familial.

Deux possibilités s'offrent aux familles désireuses de s'offrir ce service :

- elles deviennent un employeur direct ou font appel à une société mandataire qui se substitue à elles
- elles font directement appel à une société prestataire de services

Dans les deux cas, vous bénéficierez de l'allocation de garde d'enfant à domicile (dispositif PAJE) et d'une réduction fiscale de 50 % des sommes engagées.

Les associations possédant un agrément assurent également des gardes ponctuelles : sortie d'école et d'établissements enfance, enfant malade, soutien scolaire (acceptation des CESU en mode de paiement).

Associations agréées :

Pléiades Services Tél. 04 67 54 05 40

Sous mon toit Tél. 08 10 58 77 69

Ressources Tél. 04 99 74 23 60

ALC 34 Tél. 04 67 56 48 70

O2 Tél. 08 11 16 11 16 - 04 67 22 88 93



Renseignements et informations Mairie de Montpellier - service Enfance

Sans rendez-vous du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 12h30 à 17h

Tél. 04 67 34 74 47



Autres gestionnaires

Il s'agit d'une formule d'accueil créée à l'initiative de professionnels, de parents motivés, de collectivités organisée en association, en collectif, voire en conseil d'administration. Chaque établissement a une gestion autonome.

Autres établissements d'accueil réguliers collectifs

Pôle petite enfance Eliane Bauduin

gestion Conseil Général de l'Hérault
1000, rue d'Alco - Tél. 04 67 67 68 25

Hospitalière L'Ostal dels Pichonets

gestion CHR - 20, rue de Forcrand
Crèche familiale 04 67 33 26 00
Crèche collective 04 67 33 26 01

Inter-entreprise Les Petits Chaperons

Rouges gestion LPCR (Malbosc)
1722, rue Malbosc - Tél. 04 67 03 03 56

Inter-entreprise Les Petits Chaperons

Rouges gestion LPCR (Mosson)
321, rue Maurice Béjart - Tél. 09 50 64 12 85

Inter-entreprise Les Petits Chaperons

Rouges gestion LPCR (Euréka-Millénaire)
650, rue Louis Lépine - Tél. 09 51 67 92 28

Inter-entreprise Les Petits Chaperons

Rouges gestion LPCR (Millénaire)
91, rue du Thor - Immeuble Olympique
Tél. 04 34 22 11 50

Inter-entreprise Aushaka (Millénaire)

396, rue Mas de Verchant - Tél. 04 67 85 54 61

Les Jardins de Flore

gestion privée (Boutonnet-Assas) 40, rue Fbg Saint Jaumes
Tél. 04 67 04 01 57



Autres établissements multi-accueils collectifs

Ricochet gestion parentale (Port Marianne)
134, rue Astier de Vigerie - Appt 64, esc 3
Tél. 04 67 79 96 20

Accroche Cœur gestion associative (Montpellier Centre) 34, rue de la Cavalerie - appt 47 - Tél. 04 67 72 62 82

Bamboubulle gestion associative (Croix d'Argent) 241, rue Desmoulin - Esc 32
cité Paul Valéry - Tél. 04 67 47 14 07

Coste-Belle gestion associative (Port Marianne) rue des Frères Lumières
Tél. 04 67 65 33 32

La Belle Journée gestion associative (Croix d'Argent) 124, place de chine
Tél. 04 67 69 94 93

Ginkgo-Biloba gestion associative spécialisée sur de l'accueil atypique (Hôpitaux-Facultés) 2256, route de Mende
Tél. 04 67 63 72 22

La Bambinerie gestion associative (Cévennes) 11, rue des Sureaux - Tél. 04 67 58 21 05

Les Bambins du Lez gestion associative (Montpellier Centre) 196, rue des paradisiers
Tél. 04 67 72 94 83

La Coccinelle gestion associative (Cévennes) 81, rue d'Alco - Tél. 04 67 03 06 32

Les Moussaillons gestion associative (Croix d'Argent) 156, impasse Jean Bruller dit Vercors Rés. la Guirlande - Tél. 04 67 58 13 86

La Gerbe gestion associative (Montpellier Centre) 19, rue Chaptal Tél. 04 99 74 24 32

Tom Pouce gestion associative (Hôpitaux-Facultés) 139, rue Philippe Castan Rés. les Picholines - Tél. 04 67 72 85 83

Une Souris verte gestion associative (Hôpitaux-Facultés) 625, rue de Saint-Priest Les Garrigues de Saint-Priest - Tél. 04 67 61 19 94

Les Lilas gestion associative - Espace famille (Croix d'Argent) 191, rue Louis Aragon
Tél. 04 67 85 75 17



Les Lutins gestion associative (Port Marianne)

Parc club du Millénaire
105, rue Henri Becquerel
Tél. 04 67 20 26 00

Ribambelle gestion associative (Croix d'Argent) 170, place Saint Simon

Rés. Val de Croze - Tél. 04 67 47 02 81

La Paillade gestion CAF (Mosson) Centre social CAF - 47, avenue de Barcelone
Tél. 04 67 75 32 57

Sucre d'Orge gestion associative (Montpellier Centre) 27, bld Berthelot
Tél. 04 67 66 75 90

Les Petits Bouf'Choux gestion associative (Croix d'Argent) 128, rue Maria Casares
Mas de Bagnères - Bt B1- Tél. 06 12 12 52 10

L'agrément des établissements associatifs est subordonné à des conditions précises de qualification du personnel, de qualité des locaux et de projet pédagogique. Certains ont su développer des spécificités : bilinguisme, horaires atypiques, accueil d'urgence....

La Ville, dans le cadre du contrat Enfance apporte des subventions et des aides afin de favoriser la création et la pérennité des structures associatives.

L'accueil du petit montpelliérain est devenu une priorité budgétaire et la Ville verse désormais en 2011 une contribution de 1,70 € de l'heure pour soutenir financièrement le travail des associations et les aider face au désengagement de l'Etat.



SARF Associatif

Ginko-Biloba gestion associative
2256, avenue de Mende - Tél. 04 67 63 72 22
Horaires atypiques

Les Lilas gestion associative
Espace famille - 191, rue Louis Aragon
Tél. 04 67 85 75 17 - Horaires atypiques et
accueil d'urgence au 04 67 85 75 15

Jardins d'enfants associatifs

Le Petit Home
55, avenue d'Assas (Montpellier Centre)
Tél. 04 67 04 18 18

Sur les Ailes des Lutins
1, rue de la Goélette (Cévennes)
Tél. 04 67 54 31 58

Micro-crèche associative
Les Fabulettes
gestion associative (Mosson)
410, avenue de Barcelone - Tél. 06 30 02 74 07

Halte Pouce
(enfants porteurs d'handicap)
dès 18 mois
1620, rue de Saint Priest - Tél. 04 67 42 94 10
(garde à domicile)

Lieux d'accueil Parents-Enfants

Ce sont des lieux de rencontres et d'échanges conviviaux accueillant les enfants de 0 à 4 ans.

Les enfants y jouent sous la surveillance des parents et de professionnels de la petite enfance : psychologues, éducateurs jeunes enfants, puéricultrices... Lieux d'écoute, d'échanges, de conseils et de parole entre adultes, ils permettent la socialisation des enfants.

L'accès est gratuit, l'anonymat préservé, la fréquentation libre.

Le Baobab - plusieurs lieux d'accueils :

- Centre social CAF Croix d'Argent
191, rue Louis Aragon Tél. 04 67 27 43 92
- Centre social CAF La Mosson
410, avenue de Barcelone Tél. 04 67 75 36 93

- Antigone (ADRA)
10/12, place du Nombre d'Or - Tél. 04 67 64 86 15
- La Ruche - 11, rue des Abeilles (Boutonnet)
Tél. 04 67 79 26 03

- Montpellier Gambetta - 1 bis, rue Brueys
Tél. 04 67 79 26 03

L'aile et la plume

Place Tibériade Tournezy Tél. 04 67 42 63 04

Coccinelle Mardi A-Midi

172, rue Raimond de Trencavel Tél. 04 67 82 13 00

Sindbad

Maison de l'enfant et de la famille
61, rue Robert Fabre Tél. 04 67 16 39 30

Pause Goûter

2452, avenue du Père Soulas Tél. 04 67 41 98 21

Le Petit Atelier

24, rue de la Valfère Tél. 04 34 22 84 59

Loisirs - Eveil corporel musical - Danse...

Même avant 6 ans, on peut proposer aux enfants des activités douces : la natation, la gymnastique, le patinage.

Il existe des clubs ouverts aux tout-petits (MUC Tél. 04 99 58 35 35)

Pour votre bébé, le contact avec l'eau dans les premiers mois de sa vie est une expérience riche, développant des capacités et son autonomie.



Bébés dans l'eau

Piscine Chamberte Tél. 08 72 92 01 90
ou 06 63 82 83 58

Emergence au fil de l'eau

1, impasse Badiane Tél. 04 67 75 82 94

Aqua Love Sauvetage

Tél. 04 67 86 60 43

Se rajoute aux activités aquatiques une partie danse et gymnastique douce avec :

Bébés danseurs Accorps

Tél. 04 67 47 60 83

Danse parents-enfants

Tél. 04 67 52 03 92

Gym bébés

Tél. 04 67 04 04 40

Les espaces jeux bébés lecteurs

Lieux de rencontres, d'animations et de prêt autour du jeu, du livre et des contes, ils accueillent des enfants de 2 à 4 ans accompagnés d'un proche.

A partir de 3 ans les enfants sont encadrés par des animateurs. Le fonctionnement ainsi que la participation financière des familles varient d'une structure à l'autre.

Médiathèque d'agglomération Jean-Jacques Rousseau

230, avenue du Biterrois - Tél. 04 67 10 70 20

Parc de la Guirlande

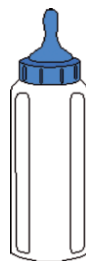
Place d'Agrippa d'Aubigné - Tél. 04 67 58 17 16

Contelicot - Tél. 04 67 69 28 78

Autres structures de loisirs pour enfants d'âge scolaire

Il existe des activités organisées dans différentes structures telles que centres de loisirs, Maisons pour tous, bibliothèques, associations, médiathèques...

Les programmes des stages, animations, spectacles, lieux ludiques montpelliérains sont disponibles au service Enfance 4^{ème} étage.



Informations pratiques

Consultations de nourrissons

A sa naissance et durant les premières années de sa vie, le suivi de la santé de votre enfant est très important. Il est prévu des examens médicaux obligatoires.

Dans tous les quartiers de la ville, des consultations sont assurées sous l'égide de la PMI par un pédiatre et une puéricultrice - Tél. PMI 04 67 67 63 97/98 ou 04 67 67 63 92.



Agences départementales de la solidarité

Vous pouvez parfois rencontrer des problèmes familiaux, financiers, de santé ou de logement. Pour vous aider, des travailleurs sociaux sont à votre disposition dans l'agence de votre quartier :

Cévennes Las Rebes Tél. 04 67 87 81 00

Ecusson Cœur de Ville Tél. 04 67 45 92 40

Paillade/Mosson Tél. 04 99 74 30 00

Portes de la mer Tél. 04 67 17 63 63

Ovalie Tél. 04 67 82 13 00

Pour des renseignements sur l'exercice de l'autorité parentale s'adresser au

Tribunal de Grande Instance (J.A.F)

Place Pierre Flotte - Tél. 04 67 12 62 05

Démarches à accomplir

Inscriptions établissements municipaux

L'inscription

Il est recommandé d'inscrire son enfant **dès sa naissance** sur la liste d'instance du service Enfance pour les établissements municipaux. Toutefois, vous pouvez disposer d'un maximum d'informations avant la naissance auprès du service Enfance : permanence d'accueil 1, place Georges Frêche du lundi au vendredi de 12h30 à 17h ou sur le site de la Ville montpellier.fr rubrique "vivre ensemble".

3 sites d'inscriptions possibles :

Hôtel de Ville

service Vie Quotidienne

Mairies Annexes :

- Aubes - Pompignane

35, rue André Malraux

- Mosson

111, place de Tipasa

- Villon

rue des Araucarias

- Tastavin

112, allée M. Bonafos

Service Enfance de 12h30 à 17h

par courrier à adresser au service Enfance

- 1, place Georges Frêche

34267 Montpellier cedex 2 (fiche d'inscription téléchargeable sur montpellier.fr)

Documents à fournir

Tout document concernant l'identité de l'enfant (extrait d'acte de naissance, livret de famille), l'état de santé de l'enfant (carnet de santé), les ressources et l'activité des parents, l'appartenance au régime d'allocations familiales ou autres gestionnaires, la domiciliation (justificatif récent et nécessité de résider sur Montpellier).

Toutes ces pièces permettront de constituer le dossier d'inscription et de calculer votre participation financière. Le dossier de suivi est géré par le service Enfance et les données enregistrées ne feront l'objet d'aucune divulgation extérieure.



L'admission

Dès qu'un créneau journée ou demi-journée est disponible (admission à temps plein ou à temps partiel) le comité d'attribution des places, présidé par l'adjointe au Maire, déléguée au service Enfance (11 réunions environ par an - 1 par mois) étudie les demandes en instance et attribue les places vacantes.

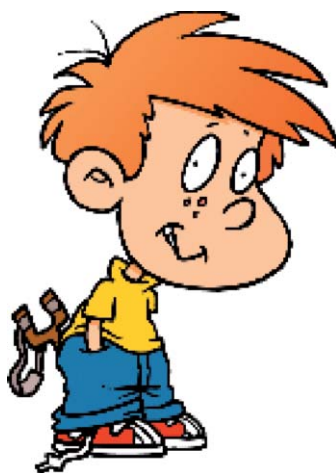
Les parents sont informés par courrier signé par le Maire de Montpellier.

Le dossier d'admission est constitué auprès de la section sociale du service Enfance qui vous oriente ensuite vers la responsable de l'établissement pour préparer l'entrée de votre enfant. Pour les services d'accueil régulier familial, une rencontre est organisée par la Directrice avec l'assistante maternelle avant de procéder à la formalisation de l'accueil.

L'admission définitive est prononcée par le médecin de l'établissement. L'état de santé de votre enfant doit être compatible avec la vie en collectivité. Les vaccinations doivent être à jour. Certains vaccins sont recommandés.

Frais de garde

La participation financière horaire des familles est établie à partir d'un taux d'effort défini par la CNAF en fonction du mode d'accueil collectif ou familial, du nombre d'enfants à charge. Les tarifs sont fixés chaque année par délibération du Conseil municipal en fonction du taux d'effort CNAF dans le cadre du contrat Enfance, modulé en fonction du nombre d'enfants à charge et appliqué aux ressources de la famille dans la limite d'un plancher et d'un plafond. Les modalités de fréquentation et le tarif sont révisables suivant la présentation de justificatif à tout moment et au minimum une fois par an.



Les numéros utiles

Hôtel de Ville

1, place Georges Frêche
Tél. 04 67 34 70 00

Service Enfance

4^{ème} étage
Tél. 04 67 34 70 61 et 04 67 34 74 84

Service Education

Tél. 04 67 34 70 64

Centre de Loisirs Informations Documentation

4^{ème} étage
Tél. 04 67 34 74 47

Restauration Scolaire

950, allée de la Martelle
Tél. 04 67 27 81 00

Service vaccinations de la Ville

Pôle Santé Public

Maison de la Prévention

6, rue Maguelone
Tél. 04 67 02 21 60 + Permanence le
mercredi après-midi à la Pergola

Caisse d'Allocations Familiales

139, avenue de Lodève
34943 Montpellier Cedex 09
Tél. 0 810 25 34 80
montpellier.caf

Conseil Général de l'Hérault

1000, rue d'Alco
Tél 04 67 67 67 67

PMI (Protection Maternelle Infantile)

Tél. 04 67 67 63 98

Direction Enfance et famille Pôle départemental solidarité

Tél. 04 67 67 66 08

A.S.E (Aide Sociale Enfance)

Montpellier - Conseil Général
Tél. 04 67 67 65 39

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

29, cours Gambetta
Tél. 36 46

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

2, rue de la Vieille
Tél. 04 67 72 00 24

Maison de la Justice

66, rue de Bari
Tél. 04 67 72 76 80

Femmes en difficultés

Hébergements d'urgence Corus

Tél. 04 67 58 14 00

Centre Bouissonade

Tél. 04 67 58 07 03

Association d'information et aide aux victimes

Tél. 04 67 60 61 78

Enfants en difficultés

Fondation Claude Pompidou

Tél. 04 67 66 17 88

CMPP

(Centre Médico Psycho Pédagogique
M. Foucault)

Tél. 04 67 61 08 20

Halte Pouce

Service de répit à domicile

1620, rue de Saint Priest

Tél. 04 67 42 94 10

Lieux de médiation

APEA

(10h - 22h) - Tél. 04 67 42 66 44

Parents enfants médiations

Tél. 04 67 60 89 70

Ecole des parents et des éducateurs

Tél. 04 67 03 43 58

Planning familial de Montpellier

La Mosson

Tél. 04 67 10 47 80

Mouvement français pour le planning familial

Tél. 04 67 64 62 19

Maison des Jeunes et de la Santé (étudiant)

Tél. 04 67 52 02 76

Hôpital Arnaud de Villeneuve

service planification, orthogénie

Tél. 04 67 33 64 43 ou 04 67 33 64 82

Urgences et N° Verts nationaux gratuits

SAMU

Tél. 15 ou 112

Allo enfance maltraitée

Tél. 0 800 054 441 ou 119

Association enfance et partage

Tél. 0 800 051 234

Sida info service

Tél. 0 800 840 800

Centre anti-poison Marseille

Tél. 04 91 75 25 25

Centre anti-poison Toulouse

Tél. 05 61 77 74 47



Service Enfance
Ville de Montpellier
1, place Georges Frêche
Tél. 04 67 34 70 61
ou 04 67 34 74 84

montpellier.fr
rubrique "vivre ensemble"